



Numéro : 41

Juillet 2015



Le Fort de Tayac aux Eyzies

Photo Gérard Marty

DORDOGNE, une belle rivière.

L'origine du mot Dordogne a toujours été controversée. Alexis de Gourgues, dans son livre « Noms anciens de lieux du département de la Dordogne », paru en 1863 (Introduction) puis en 1873 (Dictionnaire topographique) explique que « la rivière prend sa source au mont Dor (orthographe d'époque), au pied duquel elle se forme par la réunion de la Dore et de la Dogne, ruisseaux qui descendent du pic volcanique du Sancy, élevé à 1700 mètres au-dessus de l'océan ».

Il ajoute que la plupart des rivières ont leur finale en *one*, conservant ainsi la racine *ona* qui, chez les Celtes, signifiait fontaine. *Dom* a la même signification, d'où *Dor ona*, *Duranius* devenu *Dourdonha*, *Dordogne*, par suite de la prononciation locale (exemple *Avernia* a fait *Auvergne*).

Géraud Lavergne (La Dordogne et ses pays, Éditions USHA Aurillac 1930) infirme cette explication. « Il est vrai qu'on montrait même la source de la Dore dans le fond d'un plateau situé sur le flanc nord de la montagne et la Dogne formant la cascade du Serpent sur les parois abruptes du Pic de Cacadogne. Mais cette distinction n'était fondée sur aucune autorité sérieuse. On la trouvait pour la première fois au début du XI^e siècle, dans la préface de l'*Historia Francorum* du moine Aimoin de Fleury.

Elle procéderait d'une pratique dite de « découpage », le mot *Dordonia* décomposé selon ses syllabes et on a attribué chacune d'elles à un ruisselet ». Pour Lavergne, le nom *Duranius* appartenait à une langue antérieure, au Celtique, une très ancienne racine indo-européenne, appliquée à l'eau courante.

SOMMAIRE

RUBRIQUE MÉMOIRE

Dordogne, une belle rivière par Michel ROBIN (*pages 2 et 3*).

Cales d'embarquement Limeuil-Alles par Gérard MARTY (*pages 4 à 10*)

Le Bugue au temps du cours complémentaire (suite) par Gérard MARTY (*pages 11 à 19*).

RUBRIQUE OCCITAN

Del temps que lo bestium parlavan per Gérard MARTY (*pages 20 a 22*).

Au temps où les bêtes parlaient par Gérard MARTY (*pages 20 à 22*).

ACTUALITÉS

Restauration des vitraux de l'église d'Alles (*page 23*).

Assemblée générale de l'association Périgord-Rail Plus (*page 23*).

Occitanie à Beaumont du Périgord (*page 24*).

Sur votre Agenda.

10^{ème} anniversaire du Chalelh
(*page 24*).

Chantal Tavel et Tristan Hordé, dans leur « Dictionnaire des noms de lieux du Périgord » (Fanlac 1994) considèrent « la combinaison de Dor et de Dogne comme fantaisiste, ils auraient été empruntés à deux mots signifiant « don », l'un au grec, l'autre au latin ». Selon E. Colas « les peuplades primitives considéraient les cours d'eau comme une faveur du ciel ». Or, on peut faire remarquer que les premiers occupants du Périgord, même s'ils n'étaient pas « primitifs », ne parlaient ni le grec ni le latin.

On s'accorde aujourd'hui pour rattacher Dordogne à un radical préceltique *dora* (variantes *dor*, *dur*) ayant reçu, sans que l'on en connaisse les raisons, un premier suffixe *anus* - d'où *Duranius* - puis un second, *onia*, d'où *Doronia* ».

Le guide touristique Périgord-Quercy (MAIF 1970) note que « le mot Dordogne - *Durdùnia*, *Durdùnha* en occitan - dérive du basque *Ithurona* : *ith-ur* source d'eau, *on* = bonne, *a* = la, soit « la bonne source ». (*Dordonha* dans le dictionnaire d'Yves Lavalade).

En effet, avant la construction des grands barrages, les eaux de la Dordogne étaient d'une limpidité extraordinaire, du moins dans son cours supérieur jusqu'à Vayrac ; nos plus anciens ancêtres parlaient un idiome de la même famille que le basque ou eskuara.

Les Celtes adaptèrent *Ithurona* à leur propre langage et en firent *Dur-iùnna* = eau rapide ; cf *Gar-iùnna* = onde rapide (qui dévale des rochers).

Les Romains la nommèrent *Duranius*, forme qui n'élimina pas la précédente. Durant le haut Moyen Âge (avant le X^e siècle), *Durunna* devint *Durìnia* et puis *Durdùnia* ».

Gérard Fayolle, dans un article « Les racines du Périgord et la recherche d'Alexis de Gourgues », dans le cadre de Mélanges offerts au chanoine Pierre Pommarède, président de la SHAP (1992-2007), signale que Gourgues reprend la légende de la formation de la rivière Dordogne par les ruisseaux *Dore* et *Dogne* (SHAP, 4^e livraison 2008).

Évolution du nom (selon de Gourgues).

- *Duranius* V^e siècle, le poète Sidoine Apollinaire,

- *Doronia fluvius*, VI^e siècle Grégoire de Tours,

- *Dornonia* 769 - 860 - 968 différents textes,

- *Fluvius Dordoniæ* 1124 cartulaire de Cadouin,

- *Dordonha* 1281 cartulaire de Cadouin,

- *Dordoigne*, *Dourdoigne*, *Droigne* 1653 (Archives historiques de la Gironde t.vii p.318).

Michel ROBIN

Secrétaire de l'Association "Jeunesse Alloise"



Photo Gérard Marty

La Dordogne en crue en 2007

CALES D'EMBARQUEMENT LIMEUIL-ALLES (SUITE).



Photos Gérard Marty

La route en bordure de la Dordogne à droite, le jardin de la mairie

L'embarcadère du bac vers Alles est situé à l'extrémité de cette voie qui s'appelait au moment des travaux : chemin 24. Les passagers à la descente du bac pouvaient se diriger soit vers Paunat en prenant la route sur leur gauche, soit vers le Bugue en passant devant la place du foirail.

L'année 1878 débute dans un climat de contentieux entre Gisson, l'adjudicataire des travaux, et l'Administration. L'entrepreneur avait demandé au préfet une expertise pour évaluer le montant des pertes entraînées par la crue du 27 novembre au 3 décembre 1877 et solliciter l'attribution d'une indemnité sans laquelle il se trouverait forcé de résilier les travaux.

Les niveaux des crues importantes ont été repérés sur le montant gauche de la porte inférieure de Limeuil dite la porte du Port.

La plus forte est celle de 1944, suivie par celle de 1912. Viennent ensuite celles de 1866, 1876 puis de 1960.

La crue de 1877 n'y est pas inscrite soit par oubli, soit que son niveau n'ait pas atteint la porte. Il a été suffisant pour submerger le chantier.

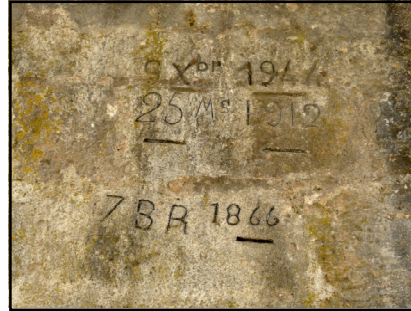


Inscriptions de la hauteur des crues sur le piédroit de la porte du Port.

Nous pensons que la crue a, au moins atteint le niveau de la chaussée actuelle, puisqu'elle a emporté les remblais destinés à surélever la voie de circulation ancienne.

Le 10 janvier 1878, le préfet transmet à M. Gisson la réponse favorable du Ministère des Travaux Publics pour payer au prix des pierres de taille les couronnements des perrés comme il l'avait demandé le 20 novembre dernier. Par contre, l'ouverture d'un crédit pour couvrir les avances sur le chantier ne sera prise en compte que lors de la répartition des crédits pour l'exercice 1878.

Cependant le conseil municipal de Limeuil s'impatiente de voir les travaux toujours suspendus. Il se réunit le 10 février 1878 sous la présidence d'Hyppolite Linarès redevenu maire après les élections de janvier. Le conseil constate que les travaux des cales d'abordage sont arrêtés et que le service du bac est rendu plus difficile et plus dangereux. Il a même été suspendu lors des dernières crues beaucoup plus tôt qu'avant le commencement des travaux. Il fait remarquer que cet état fâcheux est préjudiciable au fermier mais également aux industriels et ouvriers de Limeuil qui n'ont pu remplir leurs engagements en décembre, janvier et février. Cela concerne particulièrement le chantier du chemin de fer à Alles. Les fournisseurs doivent embarquer leurs marchandises sur des batelets pour les transporter sur la Dordogne avec des frais considérables. En outre, les matériaux entreposés sur les deux rives de la Dordogne sont des obstacles pour l'embarquement des voitures à chevaux et des voyageurs. En conséquence, le conseil municipal demande que les travaux soient repris sans retard, que



Niveaux des crues

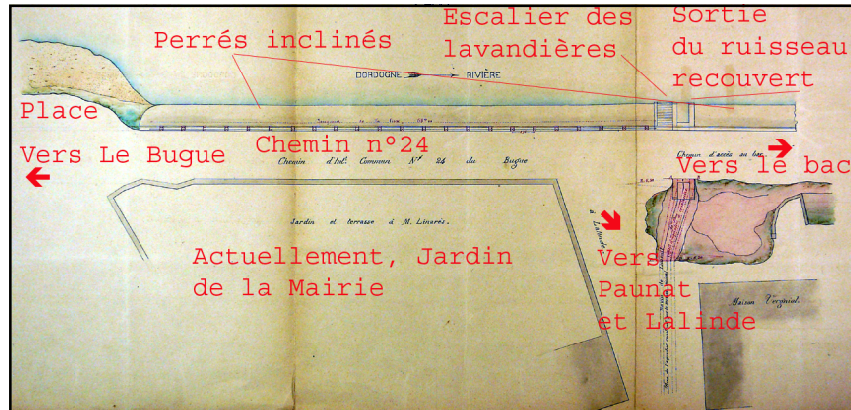
les abords du bac soient dégagés des matériaux qui rendent son fonctionnement dangereux et parfois même impossible avant que les eaux aient atteint le niveau au-dessus duquel le passage est interdit. Le maire est chargé de faire auprès de l'autorité supérieure les démarches nécessaires pour que les vœux du conseil soient accueillis favorablement.

De son côté, la direction des Routes et de la Navigation de Périgueux transmet le 22 février au ministre des Travaux publics la demande d'indemnité de Gisson. Il est reconnu que les crues ont constitué pour l'entreprise un cas de force majeure prévu dans l'article 28 du cahier des charges et il est proposé une indemnité de 676,15 F.

Le 22 février, Gisson adresse une nouvelle pétition auprès du préfet. Il se plaint que les travaux de Limeuil ont été les plus onéreux pour lui car depuis le début il n'a eu que des pertes. Il énonce ensuite les problèmes concernant le choix de la carrière pour la fourniture des moellons.

Une première carrière proposée par Gisson avait fourni 900 m³ de moellons qui lui ont été refusés car le conducteur de travaux les avait trouvés trop tendres.

Gisson, qui a employé ces matériaux en complément de gravier derrière les murs, prétend qu'ils ont donné à ces



Plan des travaux avec des explications complémentaires en rouge

murs une « grande solidité et une plus-value considérable : les crues n'ont pu les ébranler ». Une seconde carrière qui lui a été désignée au Bugue était très éloignée de ses chantiers et, en outre, les frais de découverte en rendaient l'exploitation impossible.

Sur la troisième carrière acceptée, le prix sur le chantier d'un mètre cube lui revenait à 7,20 F tandis qu'il lui était payé 5,20 F !

Enfin les crues du mois de décembre, survenues au moment où il avait fait le plus gros du travail, lui ont enlevé presque tous les terrassements et les dommages ne lui ont pas été encore réglés. C'est pourquoi, M. Gisson demande qu'on lui accorde une indemnité pour le préserver d'une ruine totale.

La pétition est examinée par le Service Ordinaire de Bergerac chargé de navigation sur la Dordogne. Ce service exerce également le contrôle de la construction des chemins de fer de Bergerac au Buisson et de Marmande à Angoulême. Le rapport du 13 mars 1878 de l'ingénieur ordinaire réfute nettement les arguments de Gisson concernant les carrières d'approvisionnement en moellons.

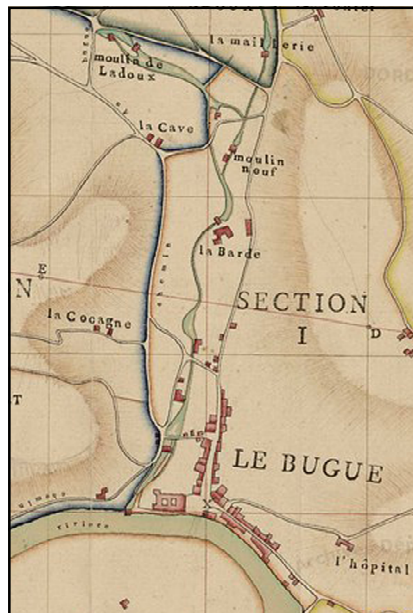
Le Service rappelle tout d'abord que l'adjudicataire a obtenu le marché le 13 décembre 1876 moyennant un rabais de 6% sur les prix du bordereau du projet.

C'est Gisson qui voulut substituer à la carrière de la Barde près du Bugue, un banc de calcaire situé près des travaux dont la surface dure, d'un grain fin et homogène avait attiré son attention.

Dès lors que la qualité s'avérait au moins égale à celle de La Barde, le bureau lui avait laissé faire l'essai. Après l'enlèvement de la croûte, des bancs très tendres et très hétérogènes fournissaient des moellons de qualité très inférieure. Le conducteur des travaux avait donc prévenu M. Gisson de cesser l'exploitation de cette carrière. Celui-ci n'avait pas tenu compte de l'avertissement.

L'ingénieur Roman, chargé du service à l'époque, s'était rendu sur place et après avoir examiné les matériaux provenant des deux carrières avait demandé de n'employer que des moellons provenant de La Barde.

La Barde est un lieu-dit en amont du Bugue dans le vallon de Ladouch. Il semble que les moellons pouvaient être amenés au bord de la Vézère et de là descendus par bateaux jusqu'à Limeuil.



Le lieu-dit La Barde sur le plan napoléonien du Bugue

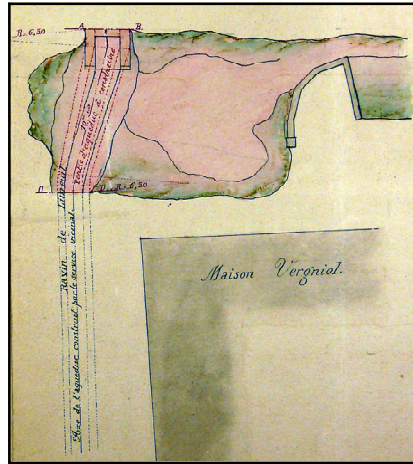
M. Gisson proposa alors une autre carrière, située sur la commune de Saint-Chamassy et donc plus près des chantiers. Cependant le transport des matériaux ne pouvait se faire que par charrettes et non par bateaux comme celle du Bugue. Cette dernière carrière fut examinée et acceptée. M. Gisson ne peut prétendre réclamer une indemnité pour un changement de carrière, ayant choisi lui-même celle de Saint-Chamassy, il devait en connaître les conditions d'exploitation.

Le ministère des Travaux publics donnait sa réponse le 28 mars. Il accordait au pétitionnaire une indemnité de 676,15 F résultant du métrè contradictoire établi pour estimer les dégâts produits par la crue du 27 novembre au 3 décembre 1877. M. Gisson avait d'ailleurs accepté cette estimation. Suivant l'avis de l'ingénieur, le ministère des Travaux Publics s'en

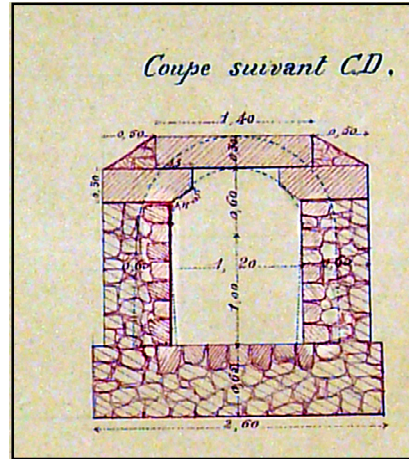
était tenu dans sa réponse du 28 mars à la somme de 676,15 F et avait estimé que la demande d'indemnité pour le changement de carrière n'était pas fondée.

Le 6 avril 1878, le conducteur des travaux du service ordinaire de Bergerac répond à la demande du conseil municipal de Limeuil qui dans sa séance du 10 février souhaitait ardemment la reprise des travaux et le dégagement des lieux d'embarquement de tous les matériaux en attente. Il précise que les travaux ne pourront reprendre que lorsque « l'Administration supérieure » aura ouvert les crédits alloués. Il estime que le conseil municipal devrait recevoir « satisfaction avant longtemps ». Quant aux moellons entreposés, ils sont surtout gênants en période de hautes eaux ce qui ne devra plus être le cas avec la fin du printemps, d'autant qu'il a été demandé à l'entrepreneur de déplacer les dix blocs de pierres de taille qui font le plus obstacle à la manœuvre du bac.

Soucieux d'améliorer la circulation sur le chemin n°24 dans la partie qui longe la Dordogne et sur laquelle l'entreprise Gisson est en train de construire les perrés inclinés à 45 degrés, le conseil municipal de Limeuil avait émis le vœu que la chaussée soit exhaussée de 0,77 m pour limiter les jours de submersion en cas de crues. Il faut dire que les mois de novembre et de décembre de l'année 1877 en avaient démontré la nécessité, notamment en raison des crues qui avaient endommagé le chantier en cours. Les premiers mois de la nouvelle année avaient reproduit les mêmes inconvénients. Ce vœu a été soumis au Service Vicinal de Bergerac qui, dans son rapport du 9 juin 1878, réfute les arguments du conseil municipal.



Plan pour le prolongement de l'aqueduc sous la chaussée conduisant à la cale d'embarquement



Aqueduc en prolongement de l'existant sous le chemin n°24, le ruisseau canalisé est dit : Ravin de Limeuil

Soubzmaigne, conducteur de travaux, estime que le changement de niveau demandé conduirait à des modifications importantes des plans, notamment en raison de l'état d'avancement des perrés qui sont en voie d'achèvement. En outre, cette modification des plans d'origine susciterait des réclamations de la part de l'entrepreneur Gisson et du fermier du bac. La commune de Limeuil devrait supporter d'importantes dépenses supplémentaires qui ne rendraient pas la chaussée insubmersible. Compte tenu du nombre de jours pour lesquels les moyennes relevées ont dépassé le niveau projeté - onze jours par an - le résultat serait minime. Il estime en conclusion que le conseil municipal ne devrait pas persister dans sa demande.

Le conseil municipal de Limeuil a examiné le rapport du conducteur de travaux Soubzmaigne le 8 août. Il n'en a apprécié ni les termes ni les conclusions. Il ne renonce pas à sa demande d'exhaussement de la chaussée se disant prêt à assumer les nouvelles dépenses.



Perré et sortie de l'aqueduc

Cependant, les travaux ont repris très lentement depuis le début de l'année 1878. À la fin de l'été, le retard des travaux devient préoccupant puisqu'avec l'arrivée de l'automne, la Dordogne va se trouver en période de hautes eaux et cela va compliquer la tâche de l'entrepreneur.

Le conducteur de travaux Soubzmaigne, directement confronté aux plaintes de la municipalité et des habitants de Limeuil, a bien pris la mesure de l'urgence. Il s'est rendu sur les lieux le 29 octobre 1878 et rédigé son rapport le lendemain.

Il constate que depuis plus d'un mois le sieur Gisson a cessé de s'occuper de la maçonnerie et approvisionné **seulement 20 m³** de remblais alors que les travaux de la rive droite auraient dû être terminés. D'après ses informations l'entrepreneur serait dans une situation qui laisserait peu d'espoir de le voir terminer le chantier.

En conséquence, il propose qu'un arrêté préfectoral mette l'adjudicataire en demeure pour, dans un délai de dix jours :

- 1) compléter les approvisionnements sur la rive droite,
- 2) organiser un chantier de 5 maçons sur la partie située en amont de l'aqueduc,
- 3) remblayer le palier jusqu'à hauteur du perré,
- 4) imprimer aux travaux une marche telle que ceux de la rive droite soient terminés au 25 novembre faute de quoi il sera ordonné une régie aux frais du sieur Gisson.

Le préfet de la Dordogne a pris l'arrêté proposé le 6 novembre, soit une semaine après le rapport du conducteur de travaux en reportant toutefois l'échéance au 30 novembre.

Le 6 novembre, le conseil municipal de Limeuil a de nouveau délibéré sur le rapport du conducteur remplissant les fonctions d'ingénieur ordinaire à Bergerac. Le conseil estime, au vu de ses constatations, qu'en exhaussant la chaussée comme il l'a demandé, il pourrait s'écouler plusieurs années sans que la circulation soit interrompue alors que l'hiver et le printemps derniers, le

chemin 24 qui sert aussi d'accès au bac et de halage a été submergé plusieurs fois.

L'avancement des travaux, suite à la mise en demeure signifiée à l'entrepreneur Gisson, est vérifiée sur place par le conducteur Gueylard. Plusieurs conditions n'ont pas été remplies :

- les pierres de taille qui ont servi à la construction de l'escalier sont défectueuses,
- le sieur Gisson n'a pas employé plus de 3 ouvriers et le 19 novembre il n'y en avait aucun sur le chantier,
- le remblai a été fait en amont de l'aqueduc, mais le chantier de terrassement comprenant un tombereau attelé d'un cheval, un tombereau attelé d'une paire de bœufs et 6 ouvriers en tout est insuffisant,
- il reste encore à construire 35 m de perré représentant 90 m³ de maçonnerie, 800 à 900 m³ de remblai, à placer le couronnement des perrés et poser l'empierrement.

Le conducteur Soubzmaigne, agissant comme ingénieur ordinaire, considère que l'entrepreneur Gisson ne s'est pas conformé aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 6 novembre. Comme il reste à dépenser une somme de 2347,3 F sur les crédits alloués pour l'exercice 1878, il propose dans son rapport du 23 novembre d'arrêter ce qui suit :

Article 1^{er} : M. l'ingénieur ordinaire de l'arrondissement de Bergerac est autorisé à organiser, aux frais de sieur Gisson, une régie ayant pour objet la continuation des travaux d'amélioration du bac de Limeuil. Cette régie sera dirigée par M. le conducteur Gueylard pour une somme de 4,50 F par journée effectivement employée à la surveillance.

Article 2 : Monsieur l'Ingénieur en chef, Directeur du département est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Il s'avère que ces propositions n'ont pas été suivies d'effet et nous nous retrouvons au début de l'année 1879 avec encore une suspension des travaux. Cela est fortement regretté par le conseil municipal dans sa délibération du 9 février 1879.

Le maire, dans son exposé introductif brosse un tableau sans concession de la situation : « les travaux d'amélioration du bac de la Dordogne ont été jusqu'ici, soit par la faute de l'entrepreneur soit pour toute autre cause, d'une lenteur désespérante. Il faut bien reconnaître que les pluies incessantes de l'hiver actuel ayant produit depuis plusieurs mois des débordements permanents, ont contribué au ralentissement des travaux et même leur suspension ; mais il faut reconnaître aussi que pendant l'été et l'automne derniers, le temps étant favorable, les travaux n'ont pas été poussés avec l'activité que réclamait leur importance tant du point de vue des intérêts du bac que de ceux de la cité ».

Le maire propose en conclusion d'émettre auprès du préfet le vœu que l'administration des Ponts et Chaussées chargée de l'exécution des travaux prenne toutes les mesures nécessaires à la reprise du chantier qui dure depuis cinq ans. Il n'oublie pas de rappeler que la commune tient particulièrement à l'exhaussement de la chaussée du chemin 24 « dans la traverse au bac de Limeuil » et souhaite « que les deux administrations de la voirie veuillent bien agir de concert dans l'exécution des travaux qui incombent à chacune d'elles pour la dite traverse ».

Le 17 mars, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées pour le département informe le préfet de l'état des discussions avec l'entrepreneur Gisson. Il confirme que la proposition de régie du 23 novembre n'avait pas été appliquée. Le décompte des travaux déjà exécutés par l'entrepreneur n'a pu être préparé que récemment, les ouvrages ayant été recouverts par les eaux depuis plus de deux mois. L'entrepreneur a refusé d'accepter le décompte et la résiliation. Il propose de donner suite à la proposition du 25 novembre pour exécuter en régie les travaux de la rive gauche qui ne sont pas encore commencés, pendant que l'on étudierait la modification demandée par le conseil municipal de Limeuil concernant le chemin 24.

Le 17 avril, M. Gisson demande le règlement immédiat des sommes reconnues par l'ingénieur de Bergerac tout en réservant ses droits sur le règlement du décompte définitif.

La somme en question s'élevait à 215, 26 F et a été mandatée à l'entrepreneur le 30 mai 1879.

Le 19 mai était une importante foire à Limeuil. M. Lacaze Duthiers, maire d'Alles, écrit le 6 du mois au sous-préfet de Bergerac pour lui signaler que le fil de fer et la poulie qui retiennent le bac sont cassés et dans l'eau. Il demande que le passage soit rétabli pour que les habitants de la rive gauche puissent amener à la foire leurs attelages de bœufs.

M. Soubzmaigne, toujours au service ordinaire de Bergerac, répond le 6 juin que la trille rompue le 22 avril avait été réparée provisoirement le lendemain puis définitivement par un câble composé de plusieurs fils de fer galvanisé le 3 juin.

À suivre.

GérardMARTY

LE BUGUE AU TEMPS DU COURS COMPLÉMENTAIRE (SUITE).

GABRIEL GALOU, L'INTRÉPIDE.

L'histoire du gouffre de Proumeysac nous a fait découvrir le courageux puisatier qui a été le premier à descendre au fond du gouffre le dimanche 10 mars 1907 : Gabriel Galou. Les informations retrouvées dans la presse et les états civils par Michel Lasserre, en disent plus sur l'intrépide personnage.

Gabriel Galou est né le 30 septembre 1850 à Berganty dans le Lot, fils de Jean Galou et Julie Gaubert, cultivateurs. Il est l'aîné de sept enfants, cinq garçons et deux filles. Berganty est une petite commune voisine de Saint-Cirq-Lapopie à une trentaine de kilomètres de Cahors. Au dernier recensement sa population était de 97 habitants.

De la jeunesse de Galou, on a pu seulement retrouver qu'il a épousé Victoire Sourat née le 30 janvier 1852 à Villefranche de Rouergue. Puis on apprend par les actes d'état civil que le couple s'en est allé en Espagne où est né un garçon : Auguste le 14 mars 1879.

Le lieu de naissance porté sur l'acte de mariage de ce garçon est : Montesquieu. Un document militaire précise : province de Gérone. Les recherches sur internet ont permis de localiser Montesquieu en Catalogne, mais dans la province de Barcelone. D'après la tradition familiale, le couple Galou y aurait exploité une orangerie.

Le couple Galou est revenu en France puisqu'un second fils prénommé Gabriel est enregistré le 11 janvier 1889 à Gourdon, profession du père : carrier.

Galou et ses enfants sont recensés sur la commune des Eyzies pour la première fois en 1901. Ils sont domiciliés à Gorge d'Enfer.



Photo Gérard Marty

Le site de Gorge d'Enfer aux Eyzies, la falaise du Roc de Tayac, la route de Périgueux aux Eyzies, sur la gauche coule la Vézère

Gabriel, le « chef » de famille et mentionné comme aubergiste et patron. Y figurent également les deux fils, Auguste, âgé de 23 ans et Gabriel 11 ans, tous deux sans profession.

Mais déjà une interrogation dans la vie de l'énigmatique personnage, la femme indiquée sur le recensement est nommée Marie Fontalba, âgée de 52 ans et sans profession. Où était ce jour-là l'épouse reconnue sur les actes : Victoire ou Victorine Sourat ? Les descendants de Gabriel gardent le souvenir d'une parenté avec des Fontalba dans la région de Decazeville. Sur une des nombreuses cartes postales de l'auberge de la Gorge d'Enfer, il a été ajouté à la main les noms des deux personnages y figurant : Gabriel, Marie.

Thierry Barिताud, dans son livre : « L'aventure souterraine du Périgord » édité par Fanlac en 1990, parle également de « Gabriel Galou, sa femme Marie, leurs deux fils Auguste et Gabriel ». Malheureusement Thierry Barिताud, spéléologue périgourdin contemporain, ne cite pas ses sources.

Et pourtant, selon l'acte, Victorine est bien présente aux Eyzies le 10 octobre 1903 pour le mariage de son fils aîné Auguste avec Anne Archer.

Il faut se rappeler qu'en cette fin de XIX^e siècle le village des Eyzies est en pleine effervescence. La découverte par Lartet en 1868 de cinq squelettes d'hommes préhistoriques dits de Cro-Magnon, a déclenché une fièvre de recherches archéologiques et spéléologiques pour explorer les cavernes nombreuses dans un relief à caractère karstique.

La ligne de chemin de fer qui venait d'être construite en 1863 permettait de rejoindre Paris et amenait un flot de chercheurs et de commerçants.

Au début du XX^e siècle, à la suite de Lartet, la nouvelle génération de chercheurs de Capitan à l'abbé Breuil a participé à la découverte des principales grottes autour des Eyzies et suscité localement des vocations comme celle de l'instituteur Denis Peyrony.



Photo Gérard Marty

Les falaises sur la rive droite de la Vézère

Denis Peyrony, né au village de La Garde sur la commune de Cussac le 21 avril 1869, est nommé instituteur à Tayac en 1891. Il se passionne immédiatement pour l'archéologie, suit des cours auprès d'Émile Cartailhac et participe à la découverte des grottes des Combarelles et de Font de Gaume. Plus tard, il posera les principes de l'observation stratigraphique lors des fouilles archéologiques et fondera en 1918 le premier musée archéologique des Eyzies.

L'afflux de chercheurs et de touristes va contribuer à développer le village des Eyzies proche de la gare sur la rive gauche de la Vézère si bien que la commune prendra le nom des Eyzies de Tayac en 1905.

À la fin de XIX^e siècle, on construit le pont routier qui permet d'améliorer la circulation entre Sarlat et Périgueux.

Gabriel Galou arrive donc aux Eyzies dans un contexte de développement commercial intense. Avait-il des compétences particulières pour y participer ? Certains documents portent sa signature, attestant qu'il savait écrire.

Les récits qui ont été faits par ceux qui l'ont connu et sa participation à différentes entreprises périlleuses montrent qu'il avait le contact facile et savait rendre service. Il avait indéniablement le sens du commerce malgré des ressources pécuniaires limitées qu'il compensait par un savoir-faire inné quelque soit le métier. Enfin il a fait preuve en plusieurs circonstances, d'une grande témérité et la réussite de certaines entreprises risquées a montré qu'il avait toujours su bien maîtriser son sujet.

Un article paru dans le journal « Le Matin » n°5542 du 28 avril 1899 montre que Galou était déjà célèbre.



Portrait de Galou, extrait d'une carte postale de l'époque

Le journaliste Louis Manini présente Galou comme un « chemineau », aujourd'hui on dirait un SDF, qui serait arrivé aux Eyzies vers 1895 pour travailler au chantier ferroviaire de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans. Précisons que la ligne de Périgueux à Agen avait été inaugurée en 1863 mais il est vrai que des chantiers d'amélioration et d'entretien de la voie se sont poursuivis bien longtemps après cette inauguration. Par contre le pont routier à la sortie des Eyzies en direction de Périgueux sur la D47, aurait été ouvert en 1895. C'était un chantier qui avait également occupé de nombreux ouvriers.

Manini précise que Galou serait arrivé sans sa femme restée dans le Quercy et qu'il aurait investi pour se loger, des grottes ou des cluzeaux creusés dans la falaise longeant la rive droite de la Vézère, tout près du pont routier.

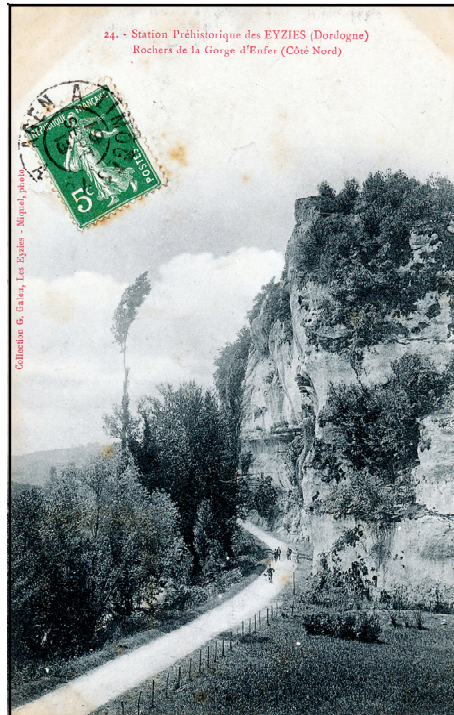
Manini qui n'aimait pas les excursions pédestres, fait une description hyperbolique des lieux.



La végétation au vallon de Gorge d'Enfer Photo Gérard Marty

Il voit aux Eyzies des chemins grim pant à 1500 m d'altitude et des falaises d'une hauteur de 1000 m. En réalité les sommets culminent à 151 m mais comme la Vézère coule à 67 m d'altitude, les abrupts sont impressionnants. Ils se développent sur plus d'un kilomètre, interrompus en leur milieu par un vallon profond creusé par un ruisseau alimenté par de multiples sources. Ce vallon est appelé Gorge d'Enfer, il est actuellement envahi par une végétation abondante.

En amont du vallon, la falaise se poursuit et prend le nom de Laugerie-Basse. Au pied, subsistent des maisons troglodytiques, abritées sous les rochers. Des trous dans le rocher attestent de la pose de chevrons pour d'autres habitations aujourd'hui disparues. En 1860, Lartet a découvert dans un abri du matériel lithique et des sculptures datant du Magdalénien.



La Gorge d'Enfer au début du XX^e siècle, c'est une carte postale éditée par Galou



Collection Jean Batailler

Installation de Galou dans une des grottes

Dans la partie haute de la falaise, s'ouvre la grotte du Grand Roc, célèbre par ses concrétions. Elle fut découverte en 1924 par Jean Maury et ouverte au public après bien des difficultés en 1926.

Tout bien pesé, c'est la falaise en aval, de la Gorge d'Enfer qui offrait à Galou

les meilleures dispositions pour s'installer sinon confortablement, du moins sur une surface disponible intéressante et sans doute abandonnée depuis fort longtemps en raison de son accès difficile. Mais d'où venaient ces aménagements ?



Photo Gérard Marty

Une des salles dans son état actuel, les rainures au sol auraient servi à encastrier des chevrons pour installer une piste de danse

Ce pan de falaise situé entre le pont routier sur la Vézère et le vallon de Gorge d'Enfer est dénommé le Roc de Tayac. Il n'est séparé de la rivière que par la route D 47 en direction de Périgueux et présente un abrupt de 60 à 80 m. Il est percé d'ouvertures dont les formes assez régulières montrent qu'elles ont été aménagées par l'homme. Des plateformes à mi-hauteur, certaines communiquant avec les ouvertures, ménagent sous les rochers, des espaces suffisamment larges pour construire des abris naturellement protégés. Ces abris vont devenir au Moyen-Âge ce que l'on a appelé le Fort de Tayac.

La Vézère, dans son cours inférieur, décrit entre Thonac et Le Bugue une série de méandres. Le plateau calcaire se termine au bord de la vallée par des rochers verticaux dégagés et visibles de l'un à l'autre. Cette dernière particularité a été utilisée dès le X^e siècle pour annoncer, par des signaux, aux populations situées en amont, l'arrivée des envahisseurs normands.

Le puissant fort de La Roque-Saint-Christophe, établi quelques kilomètres en amont avait ainsi le temps de mettre sa population à l'abri dans les habitations troglodytiques creusées dans la falaise sur plus d'un kilomètre.

Hervé Durif retrace l'histoire du Fort de Tayac dans le premier numéro du Bulletin du Spéléo-club de Périgueux.

Durif nous indique que ce fort a connu un développement sérieux à partir de 1152, au moment du déclenchement de la guerre de 100 ans. Pendant trois siècles il sera le point d'appui des forces anglaises et finira par être pris par les arbalétriers sarladais le 10 janvier 1410 après un mois de siège et « le connétable de France le fit démolir pour ne plus être rétabli ». À la fin de la guerre de 100 ans en 1453, il sera encore occupé par les bandes de brigands qui pillèrent une terre déjà ravagée par ces siècles de guerres. L'avènement d'Henri IV instaura une relative stabilité, les systèmes de défense perdirent leur importance et le fort de Tayac fut oublié.



Photo Gérard Marty

Le Roc de Tayac, le grand abri et les ouvertures de cluzeaux



L'accès à l'abri sous roche du Fort de Tayac



Reste de pisé sur le sol de l'abri

Du fort moyenâgeux on voit encore un reste de pisé sur le sol du grand abri et l'amorce du mur qui protégeait et délimitait une salle suffisante pour loger une garnison. On devine des interventions humaines pour agrandir les grottes naturelles et percer des ouvertures pour placer des guetteurs.

On remarque également que le chemin reliant l'abri aux cluzeaux a été interrompu volontairement en creusant le rocher afin que la liaison puisse être retirée en cas d'attaque.

Côté sud, le plateau formant l'abri s'arrête brusquement sur un à-pic coupant la continuité avec le reste de la falaise et participant ainsi à la défense du fort.

Signalons enfin la présence d'un puits dans le premier cluzeau. Entièrement creusé dans la roche, il était un élément capital pour la survie des habitants en cas de siège. Durif nous dit d'ailleurs que les Sarladais, sachant que le fort était alimenté en eau, avaient choisi en 1409 de l'assiéger en hiver pour affamer plus facilement les Anglais. Ce puits qui avait été comblé, a été restauré récemment. Au fond, l'eau y scintille à nouveau.



Photos Gérard Marty

La fin de l'abri côté sud



Le puits restauré

Les pierres de la margelle retrouvées au fond ont été remises à leur place d'origine. L'usure de la pierre recevant le seau atteste d'une utilisation sur une longue période.

Dans les débris remontés du puits figure une rame cassée. Cette rame au bois noirci par les ans, a peut-être été utilisée par Galou puisque parmi les nombreux métiers qu'il aurait exercés, les contemporains n'ont pas manqué de citer ceux de passeur et de tireur de sable de la Vézère.

Dans le numéro 91 d'Art et Histoire en Périgord Noir, Claude Lacombe dans un article sur « Le voyage en préhistoire du géographe Ardouin-Dumazet en août 1902 » mentionne en annotation que le géographe pour se rendre aux Eyzies aurait utilisé « le train de Périgueux aux Eyzies, la barque de Galou pour traverser la Vézère et la carriole de Berthoumieux pour aller des Eyzies à Montignac où il pourra reprendre le train ».

Citons également Jean Maury (1882-1970) qui a connu Gabriel Galou, familièrement appelé le père Galou : « maçon, menuisier, forgeron, mécanicien, batelier, entrepreneur de sable et de kaolin, mineur, sourcier même, le père Galou savait tout faire. Travailleur infatigable, aux idées étonnantes, d'un caractère énergique, il aurait pu mieux réussir, si l'instruction ne lui avait fait défaut ».

Dans son énumération, Maury a oublié deux autres métiers qui ont largement contribué à la renommée de Galou : puisatier et restaurateur.

Le premier lui a sans doute permis d'abord, quand il a voulu s'installer dans les cluzeaux du Roc de Tayac, de visiter et remettre en état le puits creusé dans le rocher

Mais rappelons aussi que c'est à cause de cette qualification qu'il avait été choisi pour descendre, en 1907, dans le gouffre de Proumeyssac. Peut-être aussi parce qu'il a été le seul à oser tenter l'expérience. Toujours est-il qu'il a su parfaitement imaginer et mettre en place les structures et appareils qui lui ont permis d'explorer le gouffre, d'abord seul, puis avec les deux propriétaires du terrain Francès et Soulier !

Cependant, il est indéniable que le métier d'aubergiste a grandement contribué à sa renommée si l'on s'en tient à l'abondante littérature qui a fait mention de « l'auberge du Paradis ».

Il n'a pas hésité non plus à se joindre aux recherches archéologiques pour faire des trouvailles intéressantes mentionnées par M. Maury : « un squelette néolithique ramassé dans les déblais de la route et un crâne d'ours des cavernes récolté dans les alluvions d'une des grottes situées dans le haut du Roc de Tayac ».

Jean Maury a remis la trouvaille à M. Le Bel, directeur des fouilles à Laugerie-Basse avec une lettre d'accompagnement reproduite dans une communication d'Edmond Hue, conservateur à la Société Préhistorique Française (séance du 27 février 1913) :

« Il ya environ une huitaine d'années que M. Galou, aubergiste et entrepreneur de sable, fut obligé, pour agrandir l'emplacement de son chantier, d'enlever une certaine quantité de déblais provenant de la route récemment construite.

Dans les déblais apparurent quelques ossements humains. Galou me les offrit à titre simplement amical ».

Edmond Hue ajoute que c'est une des rares trouvailles de Dordogne qui ne puisse être entachée d'idée spéculative.

Selon Peyrony (L'Anthropologie, 1932) Galou a également repris en 1898 les fouilles en avant de l'abri du Poisson. Il a découvert une rangée d'anciens foyers et recueilli des pointes en os, des poinçons, des lissoirs et des dents percées.

Le volume 63 du Bulletin de la Société préhistorique française (1966) mentionne la découverte au cours du creusement des fondations d'un garage dans la propriété de M. Galou d'une défense de mamouth d'environ 50 cm de long et 15 cm de diamètre ainsi qu'un burin dièdre et un grattoir. La défense était creusée de deux sillons parallèles montrant un travail arrêté en cours d'exécution. C'est Peyrony qui a fait les premières constatations scientifiques.

On voit ainsi que Galou était familier des chercheurs en archéologie travaillant sur les sites des Eyzies.

Quand Auguste, le fils aîné de Galou s'est marié le 10 octobre 1903, Denis Peyrony, âgé de 34 ans figure parmi les témoins.

Galou avait-il déjà le sens de la publicité ? La question mérite d'être posée puisqu'il s'est fait éditeur de cartes postales. C'est le photographe Miquel qui a fait tous les clichés aussi bien aux Eyzies qu'à Proumeysac. Miquel imprimait en rouge les textes de ses cartes postales.

Cependant, à cette époque, plus que le métier, c'est la qualification de « propriétaire » qui marquait la réussite de l'homme. Quand Galou a été propriétaire, il s'est fait confectionner un tampon pour le faire savoir.



À suivre.

Gérard MARTY



30. - Station Préhistorique des EYZIES (Dordogne). - Grotte de Font de Gaume

Collection Michel Lasserrre

Carte postale montre Galou à l'entrée de la grotte de Font de Gaume.

DEL TEMPS QUE LO BESTIUM PARLAVAN.

A L'AUBÈRJA DELS GABARRIÈRS (FIN).

Lo Mòme : a... Quò es que ai dich, que dins la marina... t'ai fach de la pena pauret. Te fau excusa e ne'n parlem pus.

Lo Marcellin : e d'abòrd, a cu fas excusa, al marinièr o al cocut ?

Lo Mòme : e als dos, de vertat. Quò te vai ental ?

Lo Marcellin : creses tu, que l'òm pòt se desencusar coma l'òm dit bonjorn, en risolant ?

Lo Mòme : anem, Marcellin vas pas t'esmalir... Cresi ben que si ses cocut quò es pas de ta fauta... Mas tot lo monde a Limuèlh zo sap que ses cocut, i a pas de mistèri aquí dessus !

Lo Marcellin : mossur Ferdinand zo sabiá pas !

Lo Mòme : e quò es el que me zo diguèt ! E de Bainac a Brageirac quand l'òm parle de cocut l'òm ditz lo Marcellin !

Lo Marcellin : e d'abòrd que siagui cocut quò te regarda pas. Mas sabes, e se zo sabes pas te zo disi, tots los marinièrs de la Granda Aiga fan partida de la Marina Nacionala de la Republica e te defendi d'insultar la Marina Francesa ! M'as auvit ? Après las paraulas que venes de dire, pòdi pus far la partida amb tu.

Lo Mòme : mas, escota me Marcellin...

Lo Marcellin : escoti ren del tot. Tornarai doman matin per auvir tas excusas. Adissiatz Mossur Ferdinand !

Mossur Ferdinand : allons capitaine, terminons la partie...

Lo Mòme : vòles de las excusas, alòrs te las fau còp sec, veiquí !

AU TEMPS OÙ LES BÊTES PARLAIENT.

À L'AUBERGE DES GABARIERS.(FIN).

Le Mome : ah...c'est ce que j'ai dit, que dans la marine...Je t'ai fait de la peine mon pauvre. Je te fais mes excuses et n'en parlons plus.

Marcellin : et à qui tu fais des excuses, au marin ou au cocu ?

Le Mome : et aux deux par ma foi. Cela te convient ainsi ?

Marcellin : tu crois qu'on peut s'excuser comme on dit bonjour, en rigolant !

Le Mome : allons Marcellin, ne te fâche pas...Je crois bien que si tu es cocu, ce n'est pas de ta faute. Mais tout le monde à Limeuil le sait que tu es cocu, il n'y a aucun mystère là-dessus.

Marcellin : monsieur Ferdinand, lui, ne le savait pas !

Le Mome : c'est lui qui me l'a dit ! De Beynac à Bergerac, quand on parle de cocu, on dit Marcellin.

Marcellin : que je sois cocu, cela ne te regarde pas. Mais tu sais, et si tu ne le sais pas, je te le dis, tous les marins de la Dordogne font partie de la Marine Nationale de la République et je te défends d'insulter la Marine Française. C'est compris ? Après les paroles que tu viens de prononcer, je ne peux plus continuer la partie avec toi.

Le Mome : mais écoute moi enfin Marcellin...

Marcellin : je n'écoute rien. Je reviendrai demain matin pour entendre tes excuses. Bonsoir Monsieur Ferdinand.

M. Ferdinand : allons capitaine, terminons la partie...

Le Mome : tu veux des excuses, alors je te les fais tout de suite, voilà !



Il·lustracion Jaume Saraben

Illustration Jacques Saraben

A io, me brigalha lo cur e a tu te fai ren ? À moi, il me brise le cœur et à toi, il ne te fait rien ?

Lo Marcelin : non, vòli de las excusas pensadas. Auràs tota la nuech per soscar a la gravitat de tas paraulas.

Lo Mòme : fagas pas la borsa Marcelin... Tot aquò, los batelièrs de la Dordonha dins la marina, zo sabi... Io vòli pas cap de brin insultar la Marina Francesa, io la remiri la Marina Francesa, io l'aimi la Marina Francesa...

Lo Marcelin : benlèu que aimes la Marina Française, mas en attendant, la Marina Française te ditz merda !

Lo Mòme : que vòl dire ental lo Marcelin... Son pas gentes lo Cameleon et lo Marcelin vos an laissat lo pagament de las chopinas !

Mossur Ferdinand : mais nous sommes deux pour payer !

Lo Mòme : avetz rason Mossur Ferdinand. Anam las jogar a la borra, quò es io que dònì las cartas... vos rapelatx, a la borra quò es lo rei qu'ès lo mèstre. La carta que vira a la fin fai l'atout et serà per io... Te justement lo rei de pica, serai pas borrut... Io, quand servissi las cartas, ai totjorn lo rei !

Mossur Ferdinand : c'est étonnant...

Lo Mòme : estonant non, Mossur Ferdinand, mas quò es pas de bon far...

Mossur Ferdinand : comment ça, difficile ?

Lo Mòme : per atrapar la bona carta al bon moment quò es pas aisat.

Mossur Ferdinand : alors vous trichez toujours !

Lo Mòme : tot es dins la soplesa dels dets.

Mossur Ferdinand : dans ce cas, je préfère payer les consommations tout de suite.

Lo Mòme : coma voldretz, Mossur Ferdinand. Quò farà quaranta sòus !

Marcellin : non, je veux des excuses réfléchies. Tu auras toute la nuit pour songer à la gravité de tes paroles !

Le Mome : fais pas l'idiot Marcellin. Tout cela, les bateliers de la Dordogne, dans la marine, je le sais... Je ne veux pas du tout insultar la Marine Française, moi je l'admire la Marine Française, moi je l'aime la Marine Française...

Marcellin : peut-être que tu aimes la Marine Française mais en attendant, la Marine Française te dit merde !

Le Mome : qu'est-ce qu'il veut dire par là Marcellin ?... Ils ne sont pas gentils, Caméléon et Marcellin, ils vous laissent les bouteilles à payer !

M. Ferdinand : mais nous sommes deux pour payer !

Le Mome : vous avez raison M. Ferdinand. On va les jouer à la bourre, c'est moi qui distribue les cartes... vous vous rappelez, à la bourre, c'est le roi le plus fort. La carte que je retourne à la fin est l'atout et me revient. Tiens justement le roi de pique ; je ferai au moins un pli. Quand je sers les cartes, j'ai toujours le roi !

M. Ferdinand : c'est étonnant...

Le Mome : ce n'est pas étonnant M. Ferdinand, c'est difficile.

M. Ferdinand : comment ça, difficile ?

Le Mome : pour prendre la bonne carte au bon moment, ce n'est pas aisé.

M. Ferdinand : alors vous trichez toujours !

Le Mome : tout est dans la souplesse des doigts.

M. Ferdinand : dans ce cas, je préfère payer les consommations tout de suite.

Le Mome : comme vous voudrez, M. Ferdinand. Cela fait quarante sous.

ACTUALITÉS

RESTAURATION DE VITRAUX DE L'ÉGLISE D'ALLES

L'église Saint-Étienne de Alles, vieille de plus de huit siècles, a pris un petit air de jeunesse. Les seize vitraux ont été restaurés par l'entreprise « Vitrail du Périgord » de Périgueux. Ils ont été démontés, nettoyés, remis en place et protégés par un grillage. Ces travaux ont été réglés par la paroisse du Buisson de Cadouin grâce aux fonds recueillis lors de la kermesse au Buisson en 2014.

Cette opération a permis de redécouvrir le vitrail dédié à saint Michel archange dans le transept nord. C'est un don de la famille Fénelon en 1883. Vers cette date, vivaient à Maison Neuve Jean Fénelon, son épouse Léonarde Baunat et leurs trois enfants Clotilde, Henri et Adrienne. Adrienne a épousé Bernard Escarmant le 10 octobre 1884. Ils auront sept enfants dont Louis, mort pour la France le 25 septembre 1915, dont nous

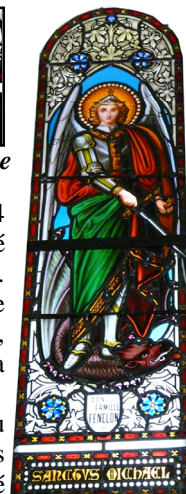


Le don de la famille Fénelon

avons parlé en 2014 et Elène qui a épousé Gaston Lamirand. C'est la grand-mère d'Alain Diot, Président de la Jeunesse Alloise.

Les boiseries du chœur, en très mauvais état, ont été déposées par les soins de la mairie.

Le 2 mai 2015, une messe dite par l'abbé Picard, avec bénédiction des vitraux, a été suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité.



LE BUISSON : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION « PÉRIGORD-RAIL PLUS »
L'association « Périgord-Rail Plus » a tenu son assemblée générale annuelle le 30 mai 2015 à la mairie du Buisson. Depuis plus de 150 ans le chemin de fer dessert le Périgord en le traversant dans les quatre directions cardinales qui se croisent à Périgueux et Le Buisson. Détruire une partie de ce maillage judicieusement réalisé par d'habiles précurseurs porterait un grave préjudice à l'économie du département et de la région.

L'association qui a pour objet de défendre et promouvoir un moyen de transport écologique et sûr, a révélé des études qui visent à supprimer la liaison vers Agen. Elle a rappelé qu'après la suppression des tramways dans les villes, on les reconstruit à grands frais et elle a fait remarquer que des pays des plus modernes comme le Japon ne cessent de développer et améliorer leur réseau ferroviaire.



TER en gare du Buisson

Le Président, J.F Martinet, a souligné la désertification progressive des communes rurales où il est de plus en plus difficile de maintenir des services médicaux adaptés et où les services de l'État et les zones d'activité économique s'éloignent toujours plus. Dans ces conditions, supprimer les lignes ferroviaires, réduirait encore plus la mobilité de ceux qui en le plus besoin, les scolaires et les chercheurs d'emploi. « Périgord Rail Plus » a fait à la Région des propositions d'adaptation des dessertes TER de la Dordogne pour 2017.



Danses à Beaumont

OCCITANIE À BEAUMONT DU PÉRIGORD.
Le 25 mai 2015, lundi de Pentecôte, l'association « Animation culturelle en Beaumontois » a organisé un salon du livre régional et de l'Occitanie. Ce fut une journée très conviviale durant laquelle de nombreux auteurs ont présenté leurs œuvres. L'animation fut assurée par les danseurs du Groupe « Les Botarels » de Monpazier, des conteurs occitans et l'orchestre « Puech-Deltheil-s ».



Les danseuses ont montré leurs dessous

SUR VOTRE AGENDA

ALLES-SUR-DORDOGNE

Samedi 11 juillet 2015 : « Mémoire et Traditions en Périgord » fête aux Salveyries le dixième anniversaire de la parution de son bulletin de liaison « Lo Chalelh ». Tous les abonnés y sont invités.

SAINT-CYPRIEN.

60 ans de peinture : Robert Vignal, Prix du public « Mémoire et Traditions en Périgord » en 2013, présentera une rétrospective de son œuvre à la salle Fournet du 15 juillet au 29 août. À ne pas manquer.

LO CHALELH

Bulletin de liaison de l'Association

Mémoire et Traditions en Périgord

Rédaction : Josette et Gérard MARTY
avec l'aimable participation de bénévoles.
Les Salveyries

24480 ALLES-SUR-DORDOGNE

Téléphone : 05 53 63 31 58

Courriel : marty.salverio@wanadoo.fr

Le site : <http://pagesperso-orange.fr/salverio>

PRODUCTION de l'Association "Mémoire et Traditions en Périgord"

"Lo Chalelh" abonnement annuel :
(15 euros).

LIVRES

"KG, Prisonnier de guerre" de
Fernand MARTY (13 euros).

**"Tibal lo Garrèl : e la carn que
patís"** de Louis DELLUC édition en
occitan et français (20 euros).

Comme un vol de demoiselle de
Jacky Adole - Recueil de nouvelles -
(15 euros).

Constance Cassabel de Jacky Adole
- Une vie de femme dans le midi à la
fin du XIX^e siècle - (15 euros)

DVD

"Brava Dordonha"

Reportages en occitan sur Alles et
Paunat (Sous-titrés en français)
(10 euros).

"Tèrmes dau Perigòrd"

Reportages en occitan sur Redon
Espic et Cadouin. (Sous-titrés en
français) (10 euros).

"Cloquièr dau Perigòrd"

Mise en place de la cloche de
Conne-de-Labarde et histoire de
ramoneur (10 euros).

"Perigòrd Negre" : Peiraguda au
Coux et La Promenade du Nénet
(10 euros).